

Comptabilité - Contrôle interne

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > En savoir plus : Site web UFR SSA <https://ufr-ssa.parisnanterre.fr/>

Présentation

Le cours permet de maîtriser le langage comptable et en particulier les spécificités comptables des associations. Il sensibilise également aux enjeux du contrôle interne.

Objectifs

- Contribuer à la mise en place d'une comptabilité.
- Pouvoir enregistrer les opérations courantes.
- Comprendre les spécificités associatives et les mettre en pratique.
- Etre sensibilisé.e à l'importance du contrôle interne.

Évaluation

Contrôle Continu Intégral

50% exercices, 50% examen de 2h (questions de cours, exercices, études de cas).

Pré-requis nécessaires

Cours de mise à niveau en comptabilité

Compétences visées

- Maîtriser le langage comptable et les spécificités associatives.
- Comprendre l'organisation des travaux comptables.
- Enregistrer des opérations courantes.

Bibliographie

Mémento des associations, fondations, congrégations, fonds de dotation, Francis Lefebvre, dernière édition

Guide des associations et fondations édité par la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes

Guide comptable et financier du Conseil National de la Vie Associative

Mémento Pocket Association – juridique, comptable, fiscal, social, dernière édition aux Editions Univers Expert (Ordre des Experts Comptables)